



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO U-001

Assemblée publique de consultation

CONVOCATION DE TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance du 19 février 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

U-001 intitulé

Règlement numéro U-001 sur les permis et certificats

Le projet de règlement numéro U-001 a comme objet :

D'établir les procédures à suivre et les conditions à respecter pour obtenir les permis et les certificats, les procédures en cas de contravention aux règlements d'urbanisme, la tarification des permis et des certificats, les responsabilités et les obligations des requérants et enfin, les pouvoirs, fonctions et les devoirs du fonctionnaire désigné.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 mars 2020 à compter de 18 h, à l'hôtel de ville, sis au 66, rue Notre-Dame à L'Épiphanie. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville sis au 66, rue Notre-Dame à L'Épiphanie, les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux.
4. Le projet de règlement numéro U-001 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 21 février 2020.

La greffière,

Flavie Robitaille